



# Formateur SST

(FORMATEUR DE SAUVETEUR  
SECOURISTE DU TRAVAIL)

**+** L'employeur est tenu d'organiser, après avis du médecin du travail, un dispositif permettant de prodiguer les soins d'urgence aux salariés accidentés ou malades.

Cela implique :

- ▶ la mise en place d'un protocole à suivre en cas d'urgence, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés,
- ▶ l'équipement des lieux de travail en matériel de premiers secours, accessible et adapté à la nature des risques,
- ▶ la présence d'au moins un salarié formé au secourisme, notamment au sauvetage secourisme du travail (SST), dans les ateliers où sont effectués des travaux dangereux et dans les chantiers mobilisant plus de 20 personnes pendant plus de 15 jours et impliquant la réalisation de travaux dangereux.

Grace à la formation d'un formateur SST au sein de l'entreprise, l'employeur réduit ses coûts de formation et gère son planning de formation et de Maintien et Actualisation des Connaissances directement en interne. Le développement de cette formation doit permettre de former à terme un plus grand nombre de salariés.

## **+** OBJECTIFS

- ▶ Pouvoir former au sein de son entreprise des salariés futurs sauveteurs secouristes du travail

**Formateur SST**

(FORMATEUR DE SAUVETEUR  
SECOURISTE DU TRAVAIL)



## + LE PUBLIC CONCERNÉ

Formation effectuée par groupe de 6 à 12 personnes. Le sauveteur secouriste du travail qui souhaite devenir formateur

SST doit avoir validé des compétences de base en prévention des risques professionnels par :  
- **une autoformation en ligne sur le site de l'INRS**  
- **ou une formation en face à face de deux jours dispensée par le réseau régional CARSAT, CRAM ou CGSS**

## + DURÉE DE LA FORMATION

56h minimum 2 semaines non consécutives

## + MÉTHODOLOGIE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratique
- ▶ Mises en situation

## + EVALUATION ET CERTIFICATION

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail sera délivré au candidat reconnu apte par le formateur. Le certificat obtenu est valable au niveau national pour une durée de 36 mois.

## + QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur de Formateur certifié par l'INRS

## + THÉMATIQUE DE LA FORMATION

**Accompagner l'entreprise dans sa demande de formation de SST, intégrée à sa démarche de prévention des risques professionnels**

- ▶ Etre capable d'appréhender la démarche prévention d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation SST
- ▶ Etre capable d'accompagner l'entreprise dans sa demande de formation SST en tenant compte de ses spécificités
- ▶ Etre capable d'assurer la promotion d'une action de formation SST

**Concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST**

- ▶ Etre capable de concevoir et d'organiser une action de formation SST
- ▶ Etre capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation
- ▶ Etre capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation
- ▶ Etre capable d'assurer ou de faire assurer le suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention

## + MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Un recyclage est obligatoire tous les 36 mois